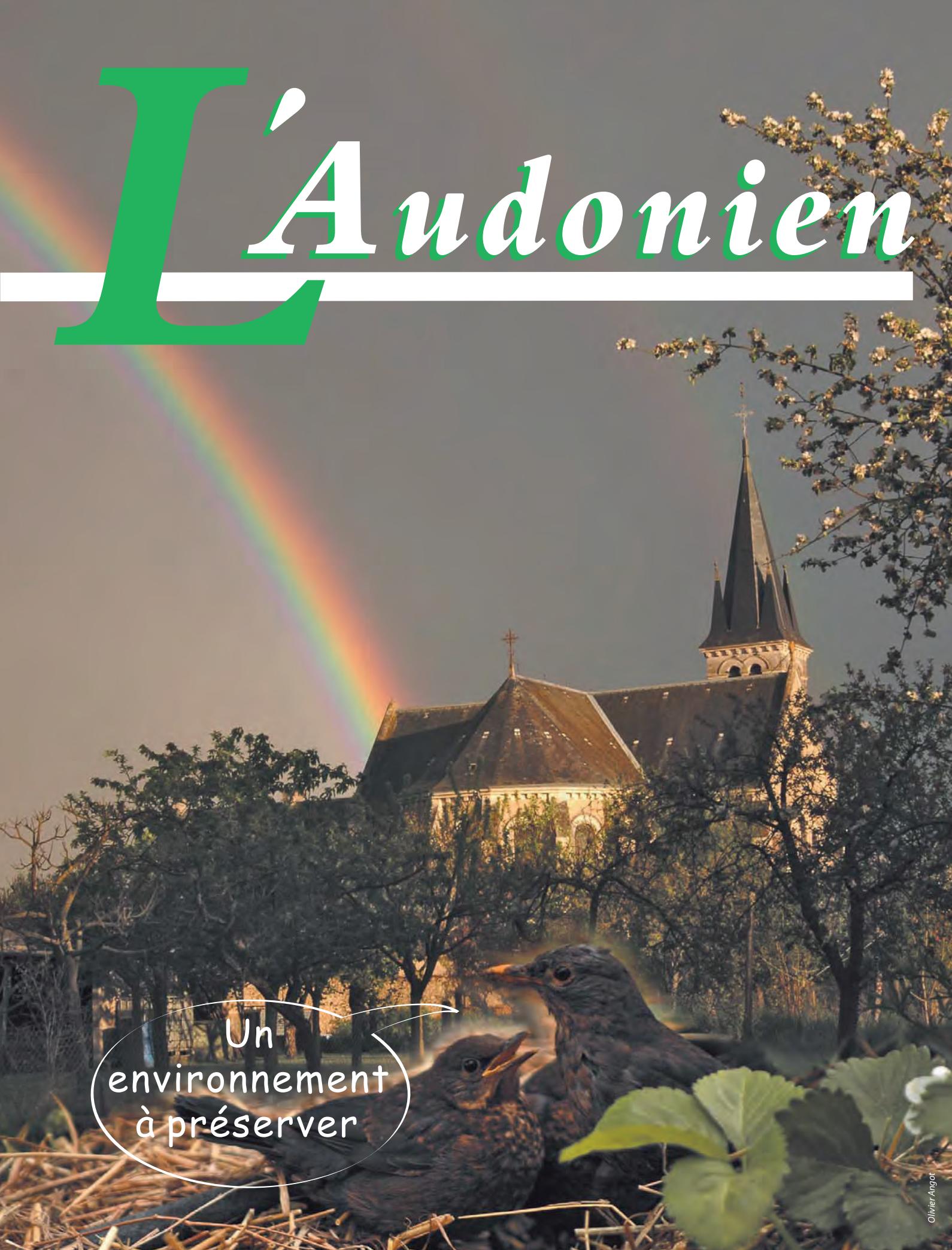


l'Audonien



Un
environnement
à préserver

Saint Ouen en Belin

Janvier 2011



Sommaire

Le Mot du Maire	3	Calendrier des fêtes - Tarifs salles	11
Le budget communal	4	CCAS - École Claire Fontaine	12
Voirie - Travaux communaux	5	Restauration scolaire - Amicale laïque	13
Animations St Ouen - Fleurissement - Téléthon	6	Environnement	14-15
Infos diverses	7	Les associations	16-22
La Communauté de Communes - CLIC	8-9	Les morts de la grande guerre	23-26
Bassin du Rhonne - TIS	10	Les commerçants et artisans	27

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie et Agence Postale Communale

Tél. 02 43 87 46 18
Fax 02 43 87 43 19
mairie.saint.ouen.belin@orange.fr

Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h
Mercredi et samedi de 9 h à 12 h

Permanences de la municipalité et Compétences des adjoints

► Olivier PANNIER, maire

Samedi matin sur rendez-vous

► André ROCHER, 1^{er} adjoint

Environnement – Cadre de vie (Assainissement, Ordures Ménagères, Fleurissement, Cimetière, gestion de la salle Audonienne, Prévention routière)

Mardi, 16 h à 18 h

► Alain POUSSE, 2^e adjoint

Aménagement rural

Lundi, 16 h 30 à 18 h

► Yolande JOUANNEAU, 3^e adjoint

Affaires sociales

(CCAS, Banque alimentaire, Logement)

Jeudi, 9 h à 12 h

► Willy JOURDAIN, 4^{ème} adjoint

**Enfance, Jeunesse , Affaires scolaires,
Vie associative et communication**

Lundi, 16 h 30 à 18 h

État Civil

**Nombre
de naissances : 11**



**Nombre
de mariages : 3**



**Nombre
de décès : 9**



Le Mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

Comme la tradition le veut, en ce début d'année, les membres du Conseil Municipal et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2011.

Malgré quelques aléas en 2010, nous avons effectué nos travaux prévus à savoir la réalisation de l'assainissement collectif hameau de la Tuffière, la poursuite de l'amélioration de l'éclairage public et la remise aux normes des installations électriques dans les bâtiments communaux.

2011 sera une année de réflexion sur de futurs projets, comme la construction de l'atelier communal et la rénovation du restaurant scolaire, dont la cuisine exiguë ne facilite pas le travail de préparation des repas.

Aussi, compte tenu de l'importance de ces projets, une réflexion financière approfondie doit être menée afin de limiter le recours à l'emprunt et les conséquences fiscales pour chacun d'entre nous.

2011 sera donc une année de préparation pour les investissements futurs tout en continuant à réaliser quelques travaux nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie.

Bonne et heureuse année à tous

Olivier Pannier
O. Pannier



Saint-Ouen-en-Belin

Le budget communal

À la lecture de ces chiffres, vous pouvez constater la faible marge que nous disposons pour agir.

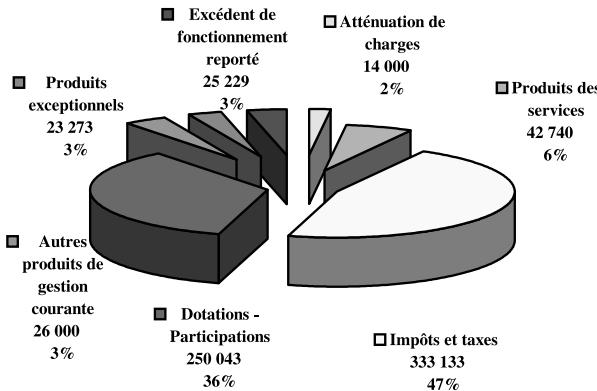
En effet, les impôts locaux représentent à peine 50 % de nos recettes. Ceci impose une gestion rigoureuse avec des investissements raisonnables afin de limiter l'impact fiscal sur les contribuables que nous sommes tous.

Pour votre information, le budget communal est un document public voté chaque année par le Conseil Municipal au plus tard le 31 mars.

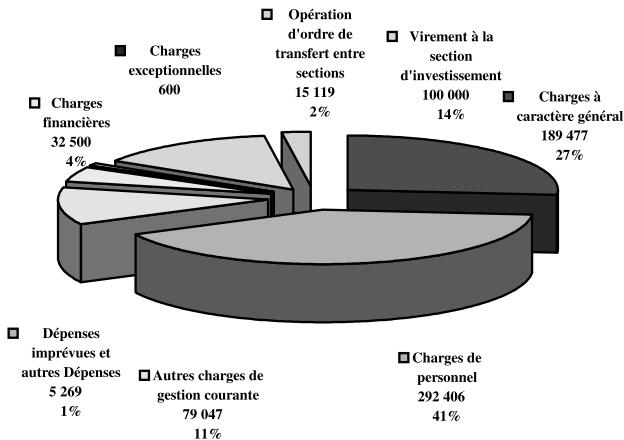
Le Maire

Présentation du budget primitif 2010

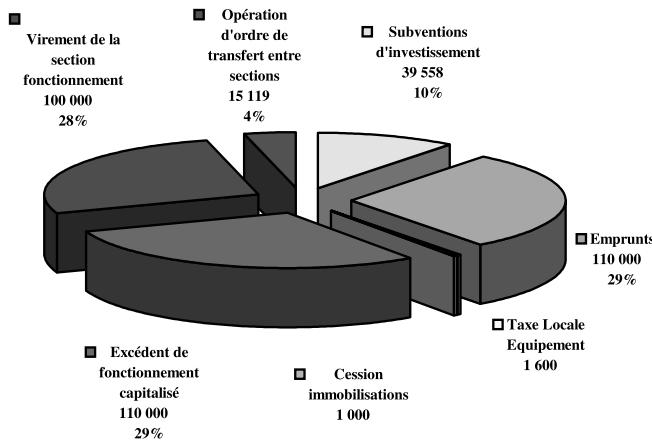
Recettes de fonctionnement



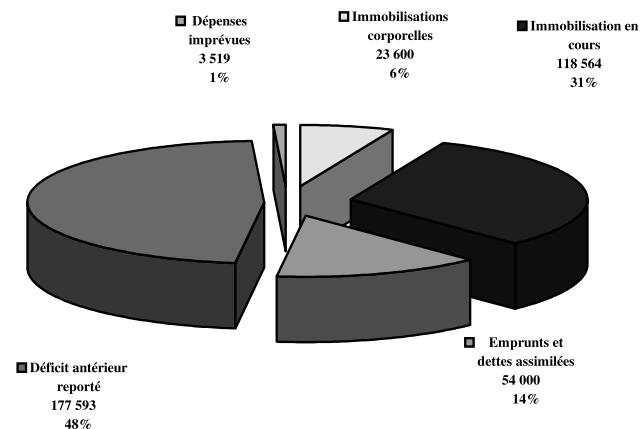
Dépenses de fonctionnement



Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



Voirie communale



Sécurité

Un aménagement d'un arrêt de car scolaire a été créé au lieu-dit "Le Pavillon".



Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Chaligné de St-Ouen-en-Belin pour un montant de 4 041,28 € TTC.

Rappel

Pour la sécurité de tous, les haies en bordure de voies communales doivent être élaguées à l'aplomb de la limite de propriété par les propriétaires.

Alain Pousse, Maire-adjoint



Au cours de l'année écoulée, le conseil municipal a retenu l'entreprise HRC pour remettre en état la route de la Rouzière et une partie de la route de Château l'Hermitage.

Ces travaux se définissent par la pose de 65 m de bordure, la réalisation de 150 m² de purge, par le reprofilage à l'enrobé à chaud, à la réalisation d'un enduit monocouche et gravillonnage pour un montant de 16 625,48 € TTC. Ces travaux ont été aidés par le conseil général à hauteur de 6389 €.

Les travaux d'entretien route de la Chanvrerie ont également été confiés à l'entreprise HRC pour un montant de 2 206,62 € TTC.

La voirie, c'est aussi l'entretien des chemins, soit environ 200 tonnes de pierres concassées et 25 tonnes de tout venant qui sont étalés manuellement tous les ans par les employés communaux.

Travaux communaux centre bourg

Une grande partie de l'éclairage public de notre centre bourg est maintenant rénové.

Le coût de la réfection de cette deuxième partie du centre bourg s'élève à 36 000 € HT et nous avons bénéficié d'une subvention de 10 830 € au titre de la Dotation Globale d'Équipement, le solde étant financé par emprunt.

Il reste à traiter la rue de la Forge, la route des Trois Maillets et une petite partie de la rue de la Chapellerie.

Mais ayant bénéficié d'un programme important d'enfouissement en 2009, nous risquons d'attendre un peu pour voir une nouvelle opération de ce type sur notre commune.

Toutefois, une solution d'attente permettant néanmoins d'améliorer l'éclairage public sera à étudier en vue de poursuivre la réduction de notre consommation électrique.

Le Maire
Olivier Pannier





Saint-Ouen-en-Belin

Saint-Ouen fête l'été

Pour sa seconde édition, l'animation « Saint-Ouen fête l'été » a été proposée sur l'ensemble d'une journée avec un rallye associatif l'après midi et le pique-nique cinéma en soirée. Une quarantaine de personnes ont participé au rallye, une centaine ont pris part au pique-nique et environ 150 personnes ont assisté à la projection du film.

Avec le film CAMPING 2 projeté en plein air, cette journée a été une réussite de convivialité et de rire.

Je tiens d'ailleurs à remercier les membres de la commission animations pour leur investissement et leur implication, ainsi que toutes les associations qui ont participé activement, et toujours avec autant d'enthousiasme à cette manifestation.



La commission travaille d'ores et déjà sur l'organisation de « Saint-Ouen fête l'été » 2011 qui aura lieu le vendredi 1^{er} juillet 2011. Projection Cinéma Plein Air, spectacle... font parti des réflexions de la commission qui souhaite poursuivre sa dynamique et vous proposer une soirée gratuite, conviviale, ouverte et adaptée à tous les Audoniens et Audoniennes.

Le Maire-adjoint
Willy Jourdain

Fleurissement 2010

Vous avez remarqué que le fleurissement n'a pas été formidable, la cause : le manque d'eau.

Suite à l'arrêté préfectoral du 19 juillet 2010 interdisant l'arrosage des fleurs, massifs, etc. sur différents bassins du Rhonne dont dépend notre commune.

Une Mairie ne peut que respecter la loi ! Ce qui permet de réfléchir pour les prochaines années au choix de plantations, réduction des jardinières (gourmandes en eau) privilégier la plantation en pleine terre.

Une expérience sera faite en espacant les tontes de gazon sur divers espaces verts afin de favoriser la biodiversité.



En juillet, le jury est passé sur notre commune. Un nombre important de maisons retenues, 82. 20 de plus qu'en 2009. Ce nombre est le résultat de leur choix. Encouragez au maximum les habitants à franchir le pas pour mettre plus en valeur leur domicile, aussi bien avec des fleurs, des végétaux, arbres, etc. plus un entretien de l'ensemble. Nos remerciements vont à eux, ainsi qu'à toutes les personnes qui œuvrent dans ce domaine, à nos élèves de CM2 pour leurs plantations devant l'école.

Merci à Claude et son fidèle Rimi pour la visite du bourg.

Bravo et bon courage pour 2011.

Le Maire-adjoint
André Rocher

Téléthon 2010

Café, thé, gâteaux, vin chaud et démonstration de Jonglage ont réchauffé les courageux qui ont rejoint Ecommoy depuis un départ de l'Audonienne le samedi 4 décembre. Pluie et alerte orange ont peut être arrêté une partie des marcheurs habituels, mais c'est avec enthousiasme qu'une vingtaine de personnes se sont retrouvées pour participer à la Marche pour le Téléthon 2010. Toutes mes félicitations à ces personnes pour leur contribution et leur générosité. Merci à l'Office du Tourisme d'Ecommoy, partenaire habituel de l'Opération, et un Grand Merci à Antoine BULTEAU pour sa démonstration de jonglage sous un froid piquant et à William CORVASIER pour son soutien dans l'organisation.

Le Maire-adjoint
Willy Jourdain



Cimetière

Un arrêté en date du 22-10-2010 pour reprise de terrain. Carré M dit "terrain commun", plusieurs sépultures sont concernées et identifiées par l'affichage.

Après exhumation, les restes mortels seront placés dans l'ossuaire, et identifiés avec registre en mairie. Un règlement de cimetière est en cours d'écriture, ainsi que son implantation sur ordinateur avec identification de chaque tombe.

Un autre arrêté sera pris pour les sépultures perpétuelles ou centenaires, afin de reprendre des terrains. Cette procédure est d'une durée de 3 ans, les tombes concernées seront celles qui sont à l'abandon ou dangereuses.

Cette démarche est indispensable pour remédier au manque de place dans notre cimetière.



Pour tous renseignements s'adresser en mairie.

Un robinet sera mis au milieu du cimetière, pour vous faciliter l'arrosage. Vers le fond, du sable sera enlevé des allées pour améliorer le cheminement des personnes

André Rocher
Maire-adjoint

Déclaration des lieux de détention des équidés avant le 25 janvier 2011

D'après le décret n° 2010-865 du 23 juillet 2010 tout détenteur d'équidé(s) domestique(s) a l'obligation de se déclarer auprès de l'IFCE, en précisant le(s) lieu(x) de stationnement d'équidé(s) dont il est responsable. Cette nouvelle mesure vise à répertorier tous les lieux susceptibles d'accueillir des équidés de façon temporaire ou permanente, en vue de mettre en place les actions sanitaires nécessaires en cas d'épidémie.

Qui est considéré comme détenteur d'équidé ?

Êtes-vous concerné ?

Le détenteur d'équidé(s) est une personne physique où morale responsable d'un ou de plusieurs équidés, propriétaire ou non, à titre permanent ou temporaire, y compris lors d'un marché, d'une exposition, d'une compétition, d'une course ou d'un évènement culturel.

Sont concernés les professionnels ou particuliers, propriétaires ou non, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus, à l'exception des cliniques vétérinaires et des transporteurs.

Info Diverses

Immatriculation cyclomoteurs obligatoire

Pour tout propriétaire d'un cyclomoteur d'occasion mis en circulation avant le 1^{er} juillet 2004, l'immatriculation est obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2011.

Les cyclomoteurs reçoivent un numéro d'immatriculation à vie, inscrit dans le système d'immatriculation des véhicules (SIV).

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de mairie ou le service des certificats d'immatriculation de la Préfecture.

Information Ministère de la Défense

Toutes personnes (de 18 à 45 ans maxi) intéressées pour servir dans la réserve militaire ou réserve citoyenne. 30 jours obligatoire par an, période, week-end, congés.

Prendre contact avec la mairie pour rendez-vous.

Info rappel

Le stationnement sur les trottoirs, ne laissant pas une largeur suffisante pour le passage des piétons est interdit. Pensez aux conséquences en cas d'accidents.

La place des Comtes de Belin n'est pas une rue pour prendre la route de l'Épine. Merci de votre compréhension car celle-ci ne serait plus en état d'accueillir le stationnement.

La taille des arbres, végétaux et autres qui débordent hors de vos limites de propriétés, doivent être coupées en alignement. En cas d'accident, votre responsabilité pourrait être engagée.



Saint-Ouen-en-Belin

Communauté de Communes

La piscine

La piscine d'Ecommoy aux tarifs communautaires!

À partir de janvier 2011, l'actuelle piscine d'Ecommoy devient communautaire, avant sa démolition fin février qui laissera place au parking de la future piscine communautaire, au printemps 2011, et dont le chantier se poursuit. Concrètement, durant deux mois, vous pourrez profiter d'un tarif unique pour les 9 communes du territoire, soit 1,60 € la séance. Avec, en plus, toutes les activités et cours maintenus en lieu et place.



Nouvelle piscine

École de musique

Des évènements originaux à destination du public

Le succès ne se dément pas pour l'école de musique communautaire ! Avec plus de 270 élèves inscrits dès la rentrée et près d'une quinzaine d'instruments enseignés, les locaux du centre Henri-Roquet de Laigné-en-Belin et de l'école de musique d'Ecommoy résonnent depuis quelques semaines déjà des mélodies des musiciens des 9 communes du territoire, quels que soient l'âge et le niveau. Cette année, pas moins de trois évènements originaux auxquels le public est convié sont programmés : un concert de quintette de cuivres en partenariat avec la chorale des enfants, la venue du "Mallet Horn Jazz Band", dans lequel joue Nicolas Gahery, l'un des professeurs de l'école, et un travail pédagogique ainsi qu'une représentation du Concert

Ouverture de la nouvelle piscine au printemps

Le nouvel équipement tiendra toutes ses promesses : pataugeoire pour les tout-petits, bassin en inox pour plus de confort et d'hygiène, bassin ludique, etc. Rendez-vous au printemps, mais en attendant, profitez durant deux mois, à partir de 2011, d'un tarif préférentiel dans l'actuelle piscine « Tournesol » !

impromptu, quintette à vent à la renommée internationale (qui se produira à Moncé-en-Belin, fin mai 2011). Bref, de quoi ravir les amateurs de belle musique !



CIAS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale, opérationnel depuis la rentrée 2010, propose aux habitants de la Communauté de Communes Orée de Bercé Belinois, et donc aux Audoniens, une multitude de services gravitant autour de l'accueil des enfants : accueils périscolaires, accueils de loisirs sans hébergement, halte-garderie, accueils jeunes et bien d'autres encore.

Déployées sur l'ensemble du territoire, les structures dirigées par des professionnels compétents, dynamiques et diplômés assurent tout au long de l'année un service de proximité en faveur de l'épanouissement personnel de votre (vos) enfant(s).



Un site Internet a été spécialement créé afin de vous faciliter ces services : possibilité de signaler une présence ou une absence de l'enfant, informations pratiques, possibilité de régler vos prestations en ligne 24h/24, sans oublier quelques articles relatant la vie des structures. Histoire d'apprécier l'environnement dans lequel l'enfant ou l'adolescent évolue...

Le CIAS vous accueille au 1, rue Sainte-Anne à Ecommoy, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15. Vous pouvez également vous rapprocher directement de la structure pour tout renseignement.

Communauté de Communes

EREF

Le Service emploi de la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé Belinois met à disposition des habitants de St. Ouen en Belin, une équipe de professionnels de l'emploi et de l'insertion.

L'équipe

Muriel Rottier, conseillère de la Mission Locale, accueille les jeunes de 16 à 25 ans (sur RDV) et les accompagne dans leur orientation professionnelle, leur reprise de formation leur recherche d'emploi.

Laure Demeslay, conseillère au service des plus de 25 ans, reçoit individuellement sur RDV et vous guide dans votre recherche d'emploi, de formation ou de création d'entreprise.

Forum des métiers

« Pour bien choisir votre avenir professionnel, la Communauté de Communes de L'Orée de Bercé-Belinois organise le vendredi 11 février 2011 le 9^e Forum des Métiers à la salle polyvalente d'Écommoy. De 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30, venez rencontrer des professionnels et organismes de formations présents pour répondre à vos questions. Le Forum des Métiers, Vendredi 11 février 2011 à la salle Polyvalente d'Écommoy. » Plus de 650 collégiens de 4^e et de 3^e vont participer sur la journée.

Pour tout renseignement, veuillez contacter:

Communauté de Communes Orée de Bercé-Belinois
1 rue Sainte-Anne - BP 19
72220 ÉCOMMEOY
Tél. 02 43 47 02 20 - Fax 02 43 47 02 29
severine.mercier@belinoisfr

CLIC Couronne Est

Le CLIC est un guichet ressource, un lieu d'information pour les personnes de plus de 60 ans, leur famille, les professionnels.

Les missions du CLIC :

- Prendre en compte les besoins pour un accompagnement individualisé,
- Favoriser le maintien à domicile
- Accompagner la sortie d'hospitalisation,
- Coordonner et harmoniser les interventions des différents partenaires,
- Prévenir la dépendance, par des actions d'information ou de sensibilisation,
- Soutien aux aidants.

Dans le respect du choix de la personne, le CLIC peut vous aider à trouver des informations sur :

- Les services au domicile :

- tâches ménagères et aide à la personne,
 - le portage de repas, la téléassistance, matériel...
- Les services d'un professionnel de santé,
 - L'amélioration et l'adaptation de l'habitat,
 - L'accès aux droits, les aides financières,
 - Les démarches administratives à effectuer,



Jean Cremey, chargée d'accueil vous proposent une aide individuelle pour consulter et utiliser le site de Pôle Emploi. Pour Prendre RDV, merci d'appeler au 02 43 42 68 76 (EREF)

L'EREF dispose d'un fond documentaire très complet sur les métiers, les formations et d'un accès gratuit aux offres d'emplois sur internet.



- Les structures d'accueil et d'hébergement :
 - Établissements, accueil familial agréé...
- La vie sociale et culturelle.

Le CLIC Couronne Est intervient sur :

- La communauté de communes du Sud Est du Pays Manceau
- La communauté de communes de l'Orée Bercé Belinois
- Les communes de Mulsanne, Ruaudin, Champagné, Guécelard, Yvré l'Evêque et Sargé-lès-le-Mans.

En accord avec le CLIC Loir, Lucé, Bercé, le CLIC Couronne Est intervient sur la Communauté de Communes de Lucé.

L'équipe du CLIC Couronne Est se compose :

Un président : Jacques MAILLET
Une coordinatrice référente : Christine GODART
Une coordinatrice assistante : Mathilde CISSÉ
Une secrétaire : Valérie GUYON

Nos coordonnées :

1 rue Georges Coulon - BP 14
72150 LE GRAND-LUCÉ
Tél. 02 43 61 03 49
Fax 02 43 61 51 55
E-mail : clicse@wanadoo.fr



Syndicat Intercommunal du Bassin du Rhonne

Lutte contre les ragondins

Suite à l'arrêt en 2005 de la dératisation à l'aide d'appâts à la Bromadioline, une recrudescence de ragondins a été constatée. Pour remédier à ce problème, le comité syndical a décidé de signer un contrat avec la fédération Départementale des Groupements de Défense contre les nuisibles de la Sarthe (FGDON).

Le coût de l'opération est de 7 000 € pour le FGDON et le syndicat retouche une subvention du conseil général à hauteur de 30 % soit 2 100 €.

Le FGDON de part l'appui d'un technicien encadre et organise l'opération en fournissant des gants, le prêt des cages et organise la collecte des animaux capturés.

L'opération s'est déroulée du 19 avril 2010 au 25 mai 2010. 502 ragondins ont été capturés sur le territoire du Bassin du Rhonne dont 103 sur la commune de Saint-Ouen-en-Belin. Chaque piégeur a été indemnisé par le FGDON à la hauteur de 2 € par animal capturé.

Transports Interurbains de la Sarthe

Le ticket unitaire ; toujours 2 € pour tous !

Billet à l'unité : 2 €, il est valable pour 1 voyage et est vendu à l'Autogare des TIS et par les conducteurs en ligne. 2€ c'est aussi le tarif en vigueur sur notre ligne réservée aux Personnes à Mobilité Réduite, le Mobili'TIS.

Billet aller / retour : 4 € il est valable pour 1 aller / retour le même jour et est vendu à l'Autogare des TIS et par les conducteurs en ligne.

La carte LIBER'TIS :

plus simple, plus libre, plus personnelle...

La carte Liber'TIS seule est vendue 2 €. Vous pouvez ensuite la charger de l'abonnement qui vous convient le mieux. Des formulaires de demande sont à votre disposition à l'Autogare des TIS.

Conservez précieusement votre carte Liber'TIS. Il ne sera pas effectué de remboursement en cas de perte, de vol ou de non utilisation. Tout duplicata sera délivré pour la somme de 10 €. En cas de perte, signalez le à l'Autogare.

Les abonnements : au choix après achat de la carte Liber'TIS.

5 voyages : 8,5 € sans période de validité. Rechargeable à l'autogare des TIS et par les conducteurs en ligne.

10 voyages : 16 € sans période de validité. Rechargeable à l'autogare des TIS et par les conducteurs en ligne.

20 voyages : 28 € sans période de validité . Rechargeable à l'autogare des TIS et par les conducteurs en ligne.

Mensuel : Nombre de voyages illimité. Validité du 1er au dernier jour du mois. Rechargeable à l'autogare des TIS et par les conducteurs en ligne (fournir une photo). Au prix de 45 €.

Étudiant : réservé aux étudiants et scolaires non subventionnés (voir liste à l'autogare des TIS ou auprès du Conseil Général de la Sarthe). Nombre de voyages illimité et valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. Au prix de 160 €. Rechargeable uniquement à l'autogare (prévoir un certificat scolaire).

Annuel : Nombre de voyages illimité. Valable 1 an après la date de la première validation. Rechargeable à l'autogare des TIS uniquement (fournir une photo). Au prix de 360 €.



- **À la halte routière des TIS**
16 bd Robert Jarry
72000 LE MANS
- Sur le site internet
www.lestis72.com
- Auprès des conducteurs

Où s'informer ?



N°Azur 0 811 900 149

PRIX APPEL LOCAL

Calendrier des Fêtes 2011

JANVIER

- 8 Les Vœux du Maire - Remise Prix Fleurissement
 23 Galette des sports, USSOB
 28 Cinéma, Familles Rurales
 29 Théâtre ART'YCULE

FÉVRIER

- 12 Soirée Choucroute, USSOB
 25 Cinéma, Familles Rurales
 26 Loto, AFA

MARS

- 6 Thé dansant, Aînés Ruraux
 12 Soirée Carnaval, Amicale Laïque École
 25 Cinéma, Familles Rurales
 26 Théâtre, Comédie Belinoise, Familles Rurales

AVRIL

- 2 Loto, Aînés Ruraux
 15 Cinéma, Familles Rurales
 16 Soirée Couscous, BUC
 16 Marché aux plantes, Amicale Laïque École

MAI

- 8 Tournoi de Foot, USSOB
 14 Goûter festif des aînés, CCAS
 27 Cinéma, Familles Rurales
 28 Gala de Danse, Familles Rurales

JUIN

- 25 Fête de l'école, École Claire Fontaine

JUILLET

- 1^{er} Cinéma Plein Air
 14 Bric à Brac, AFA

AOUT

- CLSH à Saint Ouen, Familles Rurales

SEPTEMBRE

- 30 Cinéma, Familles Rurales

OCTOBRE

- 1^{er} Bourse Puériculture, Familles Rurales
 2 Tournoi d'Echecs, Familles Rurales
 8 Repas des anciens, Aînés Ruraux
 15 Soirée Country, Familles Rurales
 22 Marmite Sarthoise, AFA
 28 Cinéma, Familles Rurales

NOVEMBRE

- 19 Soirée couscous, Amicale Chasseurs
 25 Cinéma, Familles Rurales

DECEMBRE

- Spectacle et repas de Noël, Amicale Laïque de l'école et commune
 3 Téléthon
 16 Cinéma, Familles Rurales

Tarifs 2011 - Salle Audonienne et Restaurant Scolaire

L'AUDONIENNE <i>Capacité 230 places</i>	Résidents de Saint Ouen	Extérieurs à la Commune	Associations Communales	Associations Cantonales	Pour usage Cial et Pro
Salle et Vestiaire	163 €	245 €	82 €	163 €	326 €
Journée supplémentaire	82 €	122 €	41 €	82 €	—
Salle pour vin d'honneur	61 €	—	—	—	—
Cuisine	66 €	100 €	66 €	66 €	132 €
Couvert (<i>par personne</i>)	0,70 €	0,70 €	gratuit	0,70 €	0,70 €
Caution	500 €	800 €	Non	500 €	800 €

RESTAURANT SCOLAIRE <i>Capacité 50 places</i>	Résidents de Saint Ouen	Extérieurs à la Commune	Associations Communales	Associations Cantonales	Pour usage Cial et Pro
Salle et Vestiaire	107 €	Non	54 €	Non	Non
Journée supplémentaire	54 €	Non	28 €	Non	Non
Salle pour vin d'honneur	Uniquement si l'Audonienne n'est pas disponible				
	58 €	Non	—	Non	Non
Cuisine	47 €	Non	47 €	Non	Non
Couvert (<i>par personne</i>)	0,70 €	Non		Non	Non
Caution	200 €	—		—	—



Saint-Ouen-en-Belin

Centre Communal d'Action Sociale

Depuis trois années le CCAS convie les personnes de 65 ans et plus à son goûter festif.

Dès maintenant retenez la date du 14 mai 2011, une animation musicale vous sera proposée. L'après-midi se déroulera sous le signe de la bonne humeur, en musique et avec votre participation.

En fin d'année les membres du CCAS rendent visite aux personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas pu participer au goûter du mois de mai, un petit moment bien agréable.

Pour information cette année le centre communal d'action sociale a accompagné 18 familles dans leurs démarches auprès de différents organismes et a aidé à solutionner des problèmes de natures diverses. Le CCAS distribue aussi une aide alimentaire à une dizaine de foyers se trouvant en grande difficulté passagère.

Quelques définitions pour mieux se retrouver dans la jungle des sigles :

PAJE Prestation accueil jeune enfant

AAH Allocation aux adultes handicapés

ADIL Agence départementale pour l'information au logement

AEEH Allocation éducation enfant handicapé

AJPP Allocation journalière de présence parentale

ALF Allocation logement à caractère familial

ALS Allocation logement à caractère social



API Allocation parent isolé

ASS Allocation solidarité spécifique

APL Aide personnalisée au logement

ASF Allocation soutien familial

PMI Protection maternelle et infantile

ASSEDIC Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce

SMIC Salaire minimum interprofessionnel de croissance

AFD Allocation de fin de droits

RSA Revenu de solidarité active

ANPE Agence nationale pour l'emploi

ARE Allocation de Retour à l'Emploi

CDD Contrat à durée déterminée

CDI Contrat à durée indéterminée

MDPH Maison Départementale des personnes handicapées

ALMA Allo Maltraitance des personnes âgées

AFPA Association pour la formation professionnelle des adultes

ANLCI Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

DASS Direction des Affaires Sanitaires et Sociales (France)

Permanence de Madame JOUANNEAU Yolande tous les jeudis de 9 heures à 12 heures ou bien sur rendez-vous

Tous les membres du CCAS se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux.

Le Maire-adjoint
Madame JOUANNEAU



École Claire Fontaine

Après une rentrée sereine, les projets de l'école vont bon train à l'Ecole de Saint-Ouen : en effet, après une vente de sacs, réalisés avec les productions des enfants, une vente de biscuits de Noël est prévue avant les vacances, afin de financer l'achat de matériel sportif.

Un travail sur les contes traditionnels se met en place, en vue d'un spectacle lors de la fête de l'École du samedi 25 juin 2011.

Les effectifs de rentrée sont de 155 élèves répartis en 7 classes, encadrés par M^{mes} Evrard (PS/MS), Charpentier (CE1), Simon (CE2) et Bourdais (MS/GS), M^{elle} Pipereau (CM1). Deux nouveaux enseignants sont à noter cette année : M^{elle} Chenu (CP) et M. Gaudre (CM).

Quelques dates à retenir :

- Vente de biscuits : le 16 décembre
- Marché aux plantes : le 16 avril
- Fête de l'école : le 25 juin 2011



Restaurant Scolaire



Tarifs 2011 : enfant : 3,05 €, tarif réduit : 2,80 €, tarif adulte : 4,90 €

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la commune de Saint-Ouen-en-Belin assure seule la gestion et l'organisation du restaurant scolaire après 16 années de gestion en SIVOM avec la commune de Saint-Biez-en-Belin.

Cette année 2010 a donc été l'occasion pour la commune de vous proposer différentes nouveautés. Tout d'abord au niveau du mode de paiement, avec la possibilité de règlement par prélèvement automatique. Ce système sûr et rapide, vous simplifie et vous évite de nombreuses dé-marches. En effet, ce prélèvement n'étant effectué qu'après réception de la facture à votre domicile, vous avez la possibilité, en cas de modification ou d'omission, de contacter la Mairie pour informer des changements à effectuer sur votre facture.

En 2010, la commission menus s'est également étoffée avec la participation de 4 nouveaux parents qui se réunissent environ 4 fois par an avec les membres élus de la commis-

sion et le personnel communal pour élaborer et améliorer les menus. Cette commission est également l'occasion de proposer des nouveautés culinaires en particulier pendant la semaine du goût qui a eu lieu du 11 au 15 octobre 2010.

Avec la rentrée 2010-2011, différents changements et échanges ont été mis en place pour améliorer l'accueil de vos enfants et les conditions de travail des agents qui les encadrent et les accompagnent sur le temps du midi. les agents, particulièrement investis dans leur travail, ont souhaité modifier l'accueil des enfants en transformant la disposition de la salle de restauration, en modifiant sa décoration, en apportant plus de propositions d'animations et de jeux sur la cour le midi... Ces échanges ont également mis en avant la nécessité de réfléchir sur les rapports entre les enfants et le personnel encadrant, sur l'implication des enfants dans le rangement et le respect de leurs tables, sur le règlement intérieur...

Enfin, 2010, comme chaque année, s'est terminé par le traditionnel Repas de Noël qui a eu lieu le jeudi 9 décembre 2010. Afin d'apporter une certaine continuité dans la proposition faite aux enfants, la municipalité, s'est associée à l'école et à l'Amicale laïque en proposant le repas à la suite du spectacle de Noël. Les enfants ont donc pu apprécier une journée pleine d'émotions avec le spectacle de Noël, le repas, l'arrivée du Père Noël...

L'année 2011 débute donc avec de nombreux projets et de nombreuses réflexions pour continuer à proposer à vos enfants, une restauration scolaire tournée vers la convivialité, la proximité et la qualité.

le Maire-adjoint
Willy JOURDAIN

Amicale Laïque de l'École Claire Fontaine



L'association, composée des instituteurs de l'école et de parents d'élèves, propose aux petits audoniens des activités extrascolaires et récréatives (spectacles d'animation et de Noël, sorties pédagogiques et de fin d'année, achat de livres et de matériel informatique...). Tout cela grâce aux bénéfices réalisés lors des manifestations organisées dans l'année scolaire. Manifestations qui permettent également aux familles de se rencontrer et de passer des moments agréables ensemble...

BUREAU

Président : CAILLIAU Yoann

Vice-Président : BENDA Maryline

Secrétaire : MARCHAND Sandrine

Vice-Secrétaire : CABEAU Laëtitia

Trésorier : JOURDAIN Kathy

Vice-Trésorière : COULEARD Delphine

Membres : Les instituteurs de l'école, Florence TRANCHARD, Claire MARTIN, Frédéric SIMON, Franck CADIX, Natacha JOUSSE, Emmanuel DUPRE, Stéphane THEVENOT, Catherine PEREIRA, Magali CHEVALLIER.

DATES A RETENIR

Soirée carnaval : 12 mars 2011

Marché aux plantes : 16 avril 2011

Fête de l'École : 25 juin 2011

Nos prochaines réunions se dérouleront le 28 janvier 2011, 18 mars 2011, 20 mai 2011 à 20 h 30 à l'école. Vous y êtes les bienvenus... De nouveau, nous ferons tout notre possible pour dynamiser notre école...

L'Amicale Laïque





Assainissement La Tuffière

Après avoir acheté en octobre 2009 la parcelle nécessaire à la construction de la station d'épuration, un maître d'œuvre « Défi Loir » a été choisi en novembre. Le projet présenté a été validé en février 2010.

Ces travaux consistent à la construction d'un réseau de 380 mètres permettant le raccordement de 14 habitations avec un système d'épuration constitué de filtres plantés de roseaux.

D'un montant total de 87 624 HT, cette opération, ne bénéficiant d'aucune subvention est financée par des fonds propres et un emprunt de 40 000€.

Après mise en concurrence, deux entreprises ont été retenues pour la réalisation de ce chantier : les entreprises EIFFAGE TP pour la partie réseau et VOISIN pour la partie station. Les travaux se sont déroulés de juin à septembre 2010. La mise en service ayant eu lieu en décembre 2010.

Ces travaux se termineront par la réfection totale de la voie communale pour un montant de 7 491 HT dès que les conditions atmosphériques le permettront.

Le Maire,
Olivier PANNIER

Choisissez le paiement par prélèvement automatique

Soucieux d'améliorer le service rendu à la population, les élus communautaires depuis 2009 offrent aux administrés de la Communauté de communes Orée de Bercé-Belinois, la possibilité de payer leur redevance « ordures ménagères » par prélèvement automatique.

Alors si vous souhaitez vous aussi être prélevé en 1 fois au mois d'avril ou en 5 fois d'avril à août, rendez-vous en mairie et récupérez l'imprimé de demande de prélèvement.

Après quoi, il vous suffira de le compléter et de le transmettre accompagné d'un RIB **avant le 29 janvier** à la Communauté de communes 1 rue Sainte Anne à Écommoy, à la mairie de votre résidence ou bien à la Trésorerie, résidence de la Croix Hérault à Écommoy.



Lauréate du concours de dessin organisé par la Communauté de Communes Orée de Bercé Belinois autour du thème **Les transports écologiques**, Anaïs Dagonneau a été classée 1^{ère} par les membres de la Commission Environnement.

Ce 5^{ème} concours ouvert aux écoles de la Communauté de Communes a regroupé environ 150 enfants.

Bravo à Tous

Horaires des déchetteries

ÉCOMMEOY		Heures d'ouverture du 1/04 au 30/09		Heures d'ouverture du 1/10 au 31/03	
Lundi		Professionnels 10h/13h	14h/19h	Professionnels 10h/13h	14h/18h
Mardi		Fermée		Fermée	
Mercredi		10h/13h	14h/19h	10h/13h	14h/18h
Jeudi		Fermée		Fermée	
Vendredi		Fermée	Part et Pro 14h/18h	Fermée	Part et Pro 14h/17h
Samedi		8h/13h	14h/18h	9h/13h	14h/18h
LAIGNÉ		Heures d'ouverture du 1/04 au 30/09		Heures d'ouverture du 1/10 au 31/03	
Lundi		Fermée	14h/19h	Fermée	14h/18h
Mardi		Fermée		Fermée	
Mercredi		10h30/13h	14h/19h	10h30/13h	14h/18h
Jeudi		Fermée		Fermée	
Vendredi		Fermée		Fermée	
Samedi		8h/13h	14h/18h	9h/13h	14h/18h

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

SANS CHANGEMENT

Déchets non recyclables : pots de yaourt, barquettes en plastique et en polystyrène, sachets, cartons et papiers gras



Pour vous faciliter le tri !

La Communauté de communes de l'Orée de Bercé-Belinois met en place une nouvelle collecte des déchets recyclables à partir du 1^{er} janvier 2011. Terminé les papiers, cartons, emballages métalliques et plastiques dans les points d'apports volontaires, place désormais à un service à domicile plus pratique et plus rapide !

Après la récente réunion d'information publique, la Communauté de communes a poursuivi son travail d'information en passant chez vous afin de distribuer les sacs jaunes qui remplaceront les points d'apport volontaire jaune et bleu. L'équipe d'ambassadeurs vous a également fourni toute la documentation nécessaire afin de ne pas oublier ces nouvelles consignes.

Un sac jaune ramassé tous les 15 jours le mercredi semaine paire.

Le sac jaune contiendra tous vos déchets recyclables **SAUF le verre** qui lui, doit être déposé dans les conteneurs verts, comme c'est le cas jusqu'à présent. Le sac jaune sera ramassé en quinzaine devant chez vous chaque mercredi de semaine paire entre 12h et 19h. Côté pratique, ces sacs seront par la suite disponibles gratuitement en mairie. Pour le sac noir, aucun changement : les déchets que l'on y met restent le mêmes et les jours de collecte sont inchangés (s'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte est décalée d'une journée et ainsi de suite jusqu'à la fin de semaine).

(1^{ère} collecte mercredi 12 janvier 2011)

Pour plus de renseignements, référez-vous à la documentation distribuée par les ambassadeurs de tri ou appelez la Communauté de communes au 02.43.47.02.20.

le Vice-Président de la Communauté de Communes
Olivier PANNIER

NOUVEAUTÉ

Papiers, petits cartons, briques alimentaires, boîtes de conserve, enveloppes, journaux, magazines, flacons et bouteilles en plastique et en aluminium



Une seconde vie pour eux



Emmaüs récupèrent dans les déchetteries du territoire :

- le premier lundi du mois à Ecommoy
- le premier mercredi du mois à Laigné-en-Belin
- le premier vendredi du mois à Guécélard

Renseignements au 02.43.47.02.20

Du 14 au 19 mars 2011 : Collecte de pneus usagés

La Communauté de communes organise pour la 2^{ème} année consécutive, au cours de la **semaine 11**, du **14 au 19 mars**, une collecte exceptionnelle de pneumatiques usagés, réservée au particuliers.

Les pneus de véhicules légers, propres et ne contenant pas d'eau pourront être déposés dans les déchetteries. Les pneus collectés seront ensuite transportés chez un recycleur où ils seront transformés en tapis de sol ou en aire de jeu pour les enfants.

Le nombre de pneus déposés par foyer est limité à 8. Cette collecte n'est pas ouverte aux professionnels.

Collecte dans les déchetteries de :

Guécélard : 14 mars de 14h à 18h

Laigné : 16 mars de 10h30 à 13h et de 14h à 18h

Écommoy : 18 mars de 14h à 17h

Écommoy : 19 mars de 9h à 13h et de 14h à 18h





Saint-Ouen-en-Belin

Les Aînés Ruraux

*Qu'on soit jeune ou qu'on soit vieux,
à tout âge on peut être heureux !
Pour ceux qui sont seuls dans la vie,
soyons pour eux de vrais amis !*

Nos réunions les premiers et derniers mercredis du mois sont ouvertes à tous les préretraités et retraités. Elles se déroulent dans une ambiance amicale et très agréable, appréciées de tous.

Le bureau du conseil d'administration est composé de 14 membres : Nicole BAUDRY, Raymonde BAUDRY, Huguette CHABLE, Sylviane CORVASIER, William CORVASIER, Anne-Marie DRAUX, Michel DRAUX, Bernadette FOUINEAU, Ginette GACHONS, Yvette LEROY, Camille MAILLARD, Marie-Thérèse PASQUIER, Dominique PATAULT, Françoise PATAULT,

Toutes ces personnes se rassemblent régulièrement pour faire en sorte que toutes nos manifestations soient une réussite.

En 2010, nos voyages et sorties ont été très variés et riches en souvenirs ! Très bonne participation de nos audioniens.

Une journée « sécurité routière » n'a pas connu le succès escompté. Pourtant la « théorie » et la « pratique » ont permis aux différents participants de rafraîchir leurs connaissances en matière de conduite et les nouveautés du code de la route...

Pour 2011, nous ferons un bon accueil à toutes celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre pour nous permettre d'innover de nouvelles activités.

Quelques dates à retenir

5 janvier : Assemblée Générale

6 mars : Thé dansant

3 avril : Loto

8 octobre : Repas des adhérents

Très belles sorties en perspectives ! En outre :

Mai : 8 jours en SICILE

Septembre : 8 jours dans le JURA.

Tous les derniers lundis de chaque mois et en collaboration avec St-Biez, une marche est organisée.

Si vous voulez profiter de tous ces bons moments, venez nous rejoindre ! et bonne année et bonne santé à tous !



Fête des mères, c'est avec beaucoup de respect et de joie que nos aînées étaient à l'honneur.

Chasseurs

Le Gic Faisans

Peut-être vous êtes-vous rendu compte d'apercevoir un nombre plus important de faisans cet été. Et oui, le Gic (Groupement Intérêt Cynégétique) est bien en place.

Sur notre commune quelques 160 faisans ont été lachés cet été dont 120 oiseaux par l'amicale des chasseurs du Belinois, le reste par diverses chasses privées.

L'achat de faisandeaux a eu lieu début août, ils proviennent de la faisanderie de Rambouillet, cette souche d'oiseaux plus sauvage car élevé en pleine nature, se protège plus des prédateurs. De retour dans notre commune après deux heures de transport, ceux-ci ont été lachés par paquets de 10 (7 poules et 3 coqs pour la reproduction).

Afin de les accompagner et d'avoir le moins de pertes possible, divers points de nourriture et points d'eau sont mis à leur disposition, sur le territoire de chasse 10 au 100 ha environ.

Chaque printemps au mois d'avril afin de connaître l'évolution de l'espèce, des comptages auront lieu dans divers secteurs de la commune, il s'agit de rester 2 heures à un même endroit entre 17 h et 19 h et de comptabiliser le nombre de coqs chanteurs.

Ceci dit, le tir des faisans est toujours autorisé mais, seulement pour des oiseaux munis d'un poncho de couleur orange pour cette année et d'une bague à l'aile. Cette identification permet de connaître l'origine de ceux-ci en cas de contrôle par les agents de l'ONEF.

L'amicale des chasseurs remercie la municipalité pour sa subvention, et souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année, et ses meilleurs vœux pour l'année 2011.

Date à retenir

Couscous le samedi 19 novembre 2011



Site de Rambouillet, avant le retour vers notre commune

USSOB

La parution du bulletin municipal pour cette nouvelle année nous permet de vous présenter notre association.

Elle est composée de 60 jeunes joueurs, 40 seniors et plus de 10 dirigeants.

L'encadrement technique est assuré par Christophe Sergent avec Romain Galbrun, Yohann Tritz, Maxime Herissé, Raymond et Stéphane Tranchard responsable de l'école de foot.

Programme d'une semaine

- Mardi 19 h, entraînement senior et 19 ans
- Mercredi à partir de 14 h, entraînement école de foot, 15 et 17 ans.
- Jeudi 19 h, entraînement jeunes
- Vendredi 19 h, entraînement jeunes
- Samedi matin et après-midi, match des jeunes
- Dimanche après-midi, match des seniors

Merci aux parents qui accompagnent nos équipes et nous aident à recevoir correctement les équipes adverses.

Objectif du club

Permettre à tous les jeunes d'apprendre les bases du football, les règles de vie en groupe, le respect de l'arbitre, des éducateurs, de l'adversaire et des partenaires.

L'équipe A dirigée par Éric Gendron se doit d'intégrer les jeunes et de finir au milieu de tableau.

L'équipe B dirigé par Christian Landais permet à tous ceux qui le souhaitent de pratiquer le foot.

Membres : Stéphane Tranchard, Romain Pousse, Gilbert Galbrun, David Fournier, Cyril Loiseau, Lionel Prunier, Jérôme Dorizon.

Date à retenir

Choucroute : 12 février 2011.

Réservation : Didier Loiseau, 02 43 42 17 77

Tournoi inter-quartier le 7 mai 2011 à St-Biez-en-Belin





Saint-Ouen-en-Belin

Association Sarthoise d'Activités et d'Éducation Canines

L'ASAEC, a organisé son concours d'agility le dimanche 10 octobre sur son nouveau terrain situé sur la départementale 307 Le Mans-Le Lude au lieu-dit "Le Grand bois" qui a regroupé 83 concurrents et attiré de nombreux visiteurs qui ont, par cette occasion, découvert la discipline. Une totale réussite tant au niveau de l'organisation (merci à tous les bénévoles) que de la météo et des résultats sportifs. Un grand merci à nos sponsors ainsi qu'à la commune pour la coupe qui a été offerte au meilleur chien de la journée et au gîte du grand cerf M. et Mme Ponthieux qui se sont occupés des repas.

L'Association est ouverte tous les samedis et donne des cours d'éducation de 15 h à 16 h, nous avons une section école du chiot, ainsi qu'une section éducation du chien puis pour ceux qui veulent une section agility.



L'Association fait aussi passer les formations pour les maîtres ayant des chiens de première et deuxième catégorie environ tous les 2 mois sur une journée.

Dates à retenir pour les prochains mois :

Dimanche 22 mai 2011 : Concours d'agility sur notre terrain (entrée gratuite) 1er dimanche de septembre 2011 : Participation à la foire aux chiens à Guécelard

Personnes à contacter pour de plus amples renseignements :

Mme Lizé Béatrice
au 02 43 47 81 01 - beatrice.lize72@orange.fr
Mme Ehrhardt Céline
au 06 89 42 57 99 - ehrhardt.72@hotmail.fr

Karting Prioul

Pour cette année 2010, nous avons quasiment eu la même activité que la saison dernière concernant les compétitions, à savoir le Challenge Minarelli Ouest (4 courses), le Défi France 2010 en catégorie KFS Jeunes, plus pour la 1^{re} fois, la Coupe de France Féminine dans une autre catégorie que celle où Anaïs court habituellement.

Dans cette course qui avait lieu auprès d'Auxerre, Anaïs a joué de malchance, abandonnant en préfinale sur des problèmes de frein, et se faisant sortir après seulement 300 mètres de course en Finale. Pourtant elle avait réussi le 19^e meilleur temps aux essais qualificatifs sur 53. Pour une première fois avec ce matériel, nous étions très satisfaits, malheureusement la suite allait donc être beaucoup moins favorable. Mais le fait d'être qualifiée pour les finales dans une compétition de ce niveau était déjà une belle expérience.

En catégorie KFS, elle était en terrain connu, elle a terminé 9^e sur 43 au Défi France 2010 à Layrac, 9^e à proximité d'Agen et encore au classement général des 4 courses du Challenge Minarelli. Elle démontre ainsi qu'elle compte désormais parmi les meilleurs pilotes de sa catégorie.

Mais le but de notre association est également de s'ouvrir aux autres ou de les aider. Ainsi Cyril a-t-il aider pour la partie mécanique l'équipe Bretagne OR Compétition aux 24 heures du Mans Karting, épreuve qu'ils allaient terminer à la 5^e place.

Puis, il a également apporté son soutien à d'autres pilotes dans des grandes épreuves comme des grands prix GPO ou le Championnat de France KZ125 auprès de Toulouse.

Plus près de nous, nous aidons quelques personnes, dont certaines de St-Biez ou Laigné, qui débutent dans le karting en leur apportant nos conseils, mais à ce jour nous

n'avons pas eu le plaisir de compter d'audonien(ne)s parmi nos contacts.

Enfin, nous avons proposé une demi-journée découverte à 5 personnes sur la piste Alain Prost. Voilà pour la saison passée !

Quant à la prochaine saison, nous n'avons aucune certitude en ce moment car les études passent avant le karting, quant à Cyril nous ne savons pas s'il restera dans la région pour son travail.

Dans ces conditions, nous ne ferons sans doute que deux ou trois courses à proximité, par contre, nous serons toujours à l'entière disposition de tous ceux qui souhaitent s'initier ou simplement avoir des informations sur notre sport favori.

Je terminerai en remerciant tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre nous ont apporté leur aide ou leur soutien, dont bien sûr la commune de St-Ouen-en-Belin.

Bonne année 2011 à tous.
Dominique PRIOUL

Pour nous joindre : team.pka@gmail.com
ou consultez notre blog : teampka.skyrock.com
Tél. 09 75 90 04 35



AFA (Animations Festivités Audoniennes)

Notre association a pour but d'organiser des manifestations afin d'animer, de dynamiser notre village.

Les bénéfices réalisés servent à acheter du matériel ou à participer à des projets dans le but d'améliorer la vie des habitants au sein de notre commune.

Notre association se compose de membres dynamiques et dévoués, qui n'hésitent pas donner de leur temps afin d'organiser de belles manifestations.

Mais nos manifestations ne pourraient connaître un tel succès sans l'implication des Audoniens et des Audoniennes. Alors MERCI à vous.

Composition de l'association :

M. et M^{me} ALLARD J-Jacques, M. BLORVILLE Arnaud, M. BÔNE Vincent, M^{me} CONSTANT Dominique, M^{me} METAYER Laure, M. et M^{me} PASQUIER Laurent, M. PENARD Pascal, M^{me} PEROL Nathalie, M. PRUNIER

Lionel, M. et M^{me} RIOUS Adolphe, M^{me} ROBIN Katia, M. SIMON Loic, M. M^{me} TROUILLARD Patrick.

Projet des activités 2011

Loto : 26 février, **Bric a Brac :** 14 juillet,

Marmite : 22 octobre

D'autre part pour vos soirées repas, des tables bancs et chaises sont à votre disposition ainsi que 2 stands buvette de 10 m² chacun.

Tarifs des locations *table d'intérieur et d'extérieur*

table + 2 bancs ou 8 chaises 5 €
stand buvette 75 €

Pour les locations vous pouvez contacter Mme RIOUS Patricia au 02 43 47 31 77 ou M. PENARD Pascal au 02 43 87 75 89.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter un des membres de l'association ou la mairie.

Tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Supporters Tango

Le bulletin municipal nous donne l'occasion de nous faire connaître des Audoniens. Pour ainsi leurs permettre de participer aux diverses manifestations que nous allons leurs proposer cette année (visite du stade MMArena une fois terminer ; une soirée cochon de lait juin 2011)

Pour de plus amples informations veuillez vous adresser à l'un des membres ci-dessous :

Président : TRANCHARD Stéphane

Vice-président : DORIZON Jérôme

Trésorier : PRUNNIER Lionel

Trésorier adjoint : DELLIER Mickaël

Secrétaire : FOURNIER David

Secrétaire adjoint : LANDAIS Jérémie, PASQUIER Bruno, GALBRUN Gilbert et Annick

Club d'Astronomie

Notre Club vous propose de découvrir les confins de l'Univers à travers l'observation d'astres célestes inaccessibles à nos yeux qui trônent au dessus de nos têtes. À l'œil nu, vous serez guidé pour reconnaître les constellations, découvrir leurs origines dans la mythologie grecque, repérer et nommer les étoiles principales et admirer la Voie-Lactée. Avec des jumelles, vous partirez à la recherche de Jupiter, de Saturne ou de la Lune, de la galaxie d'Andromède, du double amas de Persée, de l'amas globulaire d'Hercule, des Pléiades et de bien d'autres merveilles stellaires. Avec des télescopes, vous admirerez la Lune et les planètes, vous traverserez l'espace et le temps pour contempler les objets célestes du ciel profond comme les Dentelles du Cygne, la majestueuse nébuleuse d'Orion ou l'anneau de la Lyre, les amas stellaires et bien au-delà de la Voie-Lactée, à des millions d'années-lumière, d'autres galaxies.



Photographie Stéphane L'EDUC

Les membres du club se réunissent deux fois par mois à Saint-Ouen-en-Belin, pour s'initier et se perfectionner à l'observation astronomique, préparer les séances d'observations et manipuler des télescopes. Par ailleurs, le club vous proposera régulièrement des conférences ou des documentaires accessibles à tous, qui aborderont les différentes théories sur la naissance de l'Univers, sa structure générale et son évolution, la théorie de la relativité, la vie et la mort des étoiles, la naissance de notre système solaire et bien d'autres sujets passionnnants.

Le club est ouvert à tous, débutants ou initiés. Nous souhaitons, par ailleurs, sensibiliser les plus jeunes à l'Astronomie pour susciter des vocations scientifiques en proposant des animations adaptées aux Centres de loisirs ou écoles de la région.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur www.adesanneeslumiere.fr rubrique « Le Club associatif ».



Saint-Ouen-en-Belin

West Country Attitude

L'association a été créée en avril 2010. Elle a pour but de promouvoir et faire connaître la danse country. Accompagné de musique western, celtique, latines... et de danses en lignes, en contrat, en couple...

Vous pouvez nous solliciter pour vos fêtes, bals, soirées privées... par le biais de démonstations et d'initiations.

Nous sommes un groupe d'une douzaine de danseurs et nous nous déplaçons sur la sarthe.

Adresse du siège de l'association :

ETRE
72220 St-Ouen-en-Belin
02 43 57 00 52

Président : Bruno GAIGNARD

Trésorière : Karine ROBIL

Secrétaire : Isabelle LE PEZENNEC

Membres Actif : Nicole DUCROS, Nadine GUERINEAU, Brigitte HOULBERT, Marine-Christine PRUNIER.



Association YNES

Nos participations aux diverses rencontres à l'initiative de la Commission Animation de Saint Ouen en Belin :



Téléthon 2009

En partenariat avec l'association Familles Rurales de St Ouen, nous avons proposé : dégustation de soupes, tisanes d'hiver et châtaignes grillées, ainsi que la réalisation de mandalas collectifs à partir d'éléments naturels (feuilles, cailloux, baies...). L'opération a démarré dès octobre avec les récoltes et s'est conclue par un moment convivial de partage et de découverte d'une activité créative favorable au calme et à la concentration

Saint-Ouen Fête l'Été

YNES a encore profité de cette occasion pour interpeller le public (dans la bonne humeur !) sur la connaissance de son environnement naturel en proposant de reconnaître des oiseaux diurnes et nocturnes de nos jardins à partir de l'image et du son. Belle journée au son du chant des oiseaux !

Partenaires du service prévention de la Caisse Primaire d'Assurances Maladie de la Sarthe, depuis 2008, nous continuons à participer aux actions de l'Espace Santé Active. Cette année, les séances de découverte du Yoga dans le cadre des ateliers bien-être de l'opération Coaching-Santé* ont été reconduits et nous avons participé au Forum Santé Active.

* voir les plaquettes de cette opération dans les lieux publics (mairie...) ou les cabinets médicaux et paramédicaux ou le site www.ma-santeactive.com



Familles Rurales

L'année 2010 a été marquée par le transfert de la compétence enfance-jeunesse au C.I.A.S. Depuis le 1^{er} mai, l'association n'est plus responsable du périscolaire et n'organise plus le centre de loisirs d'été. Ce bouleversement, nous l'avions anticipé en organisant de nouvelles activités dès la rentrée scolaire 2009. En 2010, nous avons pérennisé certaines de ces activités alors que d'autres n'ont pu être maintenues (Judo loisirs et self défense, troc-livres).

Voici les activités auxquelles vous pouvez participer :

Gym adulte

Les cours sont assurés par David PAPIN, et ont lieu le lundi de 10h30 à 11h30 à la salle polyvalente de Saint-Ouen-en-Belin.

Le dynamisme et l'engouement sont toujours au rendez-vous. Les ateliers varient selon l'objectif du cours : travailler la cardio, la mémoire, l'équilibre...

Modern Jazz

Les cours ont repris les mercredis pour les plus jeunes, et sont animés par Isabelle FEEFU.

4-6 ans : 10 h à 11 h – 6-10 ans : 11 h à 12 h

Elle anime également un cours pour les adolescents tous les mardis de 18 h 25 à 19 h 25. Merci aux mamans qui assurent l'accueil et le relais avec l'association.

Club d'Échecs du Belinois

Les cours du Club d'Échecs ont lieu tous les jeudis de 18h30 à 19h30, à la mairie de St-Ouen-en-Belin, et sont assurés par Christophe DE LA FONTAINE.

Le 3 octobre, 60 adultes et 32 enfants se sont réunis pour participer à notre premier tournoi organisé à Saint-Ouen-en-Belin. Cette participation de 92 joueurs est très encourageante pour l'association et les joueurs ont été ravis de cette expérience.

Prochain tournoi : le 2 octobre 2011

Pour tous renseignements :

M^{me} PETROP Sylvie, 02 43 42 53 34

Théâtre

Comme chaque année la troupe d'Art'ycule a donné sa première représentation de la pièce : « L'Hôtel des Vents Marins », une comédie d'Éric Vilboux acteur de la troupe. Une bonne soirée de rires et de convivialité. Prochaine représentation : 29 janvier 2011.

En mars : la Comédie Bélinoise donnait sa représentation de deux pièces : « Le Boyau de la Rigolade » et « On marie Marie » Prochaine représentation : 26 mars 2011.

Cinéma

Comme chaque année de nombreux films ont été proposés aux Audoniens et Audoniennes :

Alvin et les Chipmunches, Invictus, la Rafle, Une petite zone de Turbulence, etc.

Nos tarifs :

- 3,80 € pour les adhérents (carte familiale pour 2011 : 24,50 €) 5,20 € pour les non-adhérents. Possibilité d'avoir une carte de fidélité

Les projections sont prévues dans le calendrier des fêtes du bulletin municipal. Mais elles sont aussi diffusées dans le journal quelques jours avant la date.

Bourses aux vêtements

Une seule Bourse a eu lieu en 2010, celle de printemps le 6 mars 2010, une vingtaine de tables ont été louées.

Pour la première fois, nous avons dû annuler celle d'Automne, trop peu de réservations.

Pour 2011, nous avons décidé de n'organiser qu'une seule Bourse, celle d'Automne qui se tiendra le 1^{er} octobre à la salle de l'Audonienne.

En 2010, l'association Familles Rurales Saint-Biez Saint-Ouen-en-Belin a vu le départ de beaucoup de ses membres (pour des raisons de santé, de déménagement, d'âges, ou tout simplement déjà impliqués dans d'autres activités). L'association ne comptant plus que 4 membres, il a donc été décidé qu'une présidence commune serait effectuée pour l'année en cours mais nous avons besoin plus que jamais de bénévoles pour assurer la continuité des activités en place. N'hésitez pas à nous rejoindre.

L'équipe souhaite remercier vivement les municipalités de Saint Biez en Belin et Saint Ouen en Belin pour leurs contributions financières et matérielles (prêt des salles).

Renseignements :

BONNIN Maguy 02 43 87 46 40

BULTEAU Evelyne 02 43 87 42 37

FEVRIER Florence 02 43 87 82 87

FREZALS Catherine 02 43 88 70 35





Familles Rurales

Country

Soirée Country

Le 24 avril a été organisée une soirée country animée par CLD 72.

C'était une soirée avec repas, démonstration et initiation de country par Pascal Frère et ses 11 danseurs. Danseurs, spectateurs, participants et organisateurs ont passés une soirée fatigante... mais mémorable !



Soutien à domicile

Un service qui aujourd'hui propose un éventail de possibilités permettant de vivre chez-soi le plus longtemps possible. Oui mais : qui contacter ? Quelles démarches entreprendre ? Autant de questions qui surgissent lorsque nous sommes confrontés à la maladie, au problème de vieillissement... Pas d'inquiétude, les informations, la mise en place d'une prestation la plus adaptée aux besoins et à la situation de la personne à aider, vous pouvez les trouver près de :

- la bénévole relais,
- des responsables secteurs salariées, de la Fédération Familles Rurales : Emmanuelle Boulidard, Kelly Just

Elles travaillent en coopération avec le CLIC (M^{me} Godard), le milieu hospitalier, le SIAD, Présence Verte...

La fédération à des pôles de compétences et d'aide dont on peut bénéficier tels :

- le Réseau Voisineur,
- la veille itinérante,
- des groupes de paroles pour les personnes endeuillées...

Stages

Grace à la nouvelle Association West Country Attitude, nous avons pu réaliser un projet de longue date : permettre l'apprentissage de la danse country sous forme de stages. Le coup d'envoi a eu lieu aux vacances d'automne. Les stagiaires se sont réunis pour apprendre différents pas. Ils ne sont pas peu fiers de pouvoir effectuer des « step turn » (1 pas en avant + 1/2 tour D ou G) ou des « stomp » (Taper du pied et passer le poids sur ce pied) tout en dansant en lignes ! C'est dans une ambiance très chaleureuse mais concentrée que la trentaine de novices se sont retrouvés deux mardis de 20 h 00 à 21 h 30 à la salle de l'Audonienne.

N'hésitez pas à vous inscrire pour les prochains stages qui auront lieu aux vacances de Février et de Printemps (des affiches préciseront les dates).

Important

Lors d'une maladie ou suite à une hospitalisation, (quelque soit votre condition financière ou familiale) vous pouvez vous faire aider dans les tâches ménagères pour un temps déterminé. Vous en parlez au service médical avant de quitter le milieu hospitalier, vous adressez une demande à votre Mutuelle Complémentaire. Cette dernière mandate Familles Rurales qui met en place une intervenante pour le temps accordé.

Adresses de référence Familles Rurales : Fédération 34 rue Paul Ligneul, Le Mans 02 43 39 75 00

Responsable secteur :

Emmanuelle Boulidard, Kelly Just,

Rue de l'abreuvoir ECOMMOY 02 43 42 31 55

Bénévoles relais :

St Ouen : M. Bonnin 02 43 87 46 40

Autres adresses :

C.L.I.C. 02 43 61 03 49

Portage de repas « Panier Servi » 02 43 87 13 59

Présence Verte 02 43 39 43 16 ou 02 43 39 43 39

Morts pour la France de la grande guerre

1917 : L'année du « CHEMIN DES DAMES » et de la révolution russe.

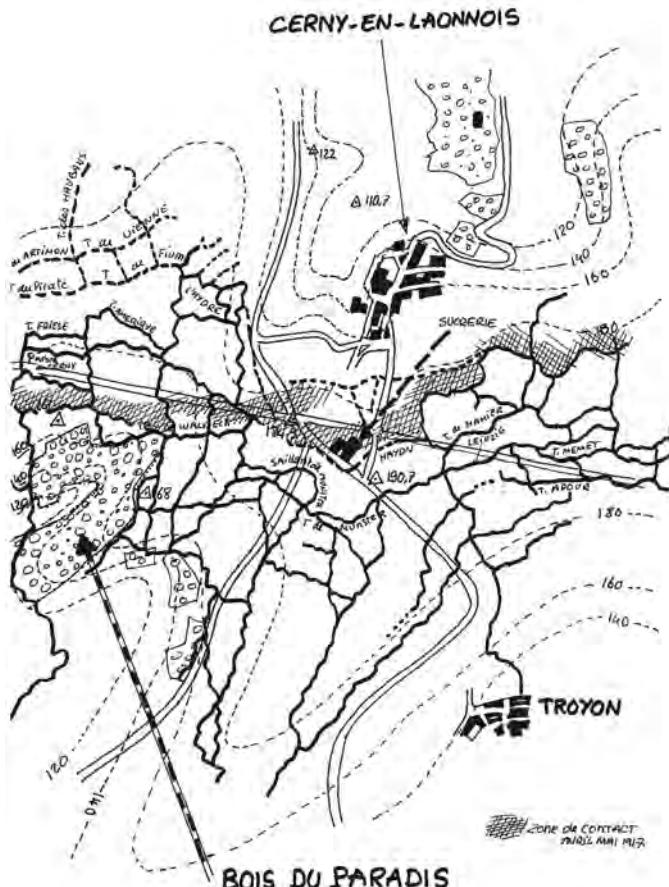
Le Général NIVELLE, qui a remplacé PÉTAIN à VERDUN en mai 1916, a acquis une réputation de vainqueur de juin à décembre 1916 en reprenant par une série de contre-attaques violentes, les forts de Vaux et de Douaumont. Le grand État-Major est inquiet. À l'Est, l'effondrement de la Russie, va permettre aux Allemands de ramener sur le front de l'Ouest la majorité de leurs unités. Il faut agir vite et enfoncer le front allemand, avant l'arrivée des renforts ennemis. Le général NIVELLE « le vainqueur de Verdun » a un plan : attaquer par surprise le front en un seul point, après un violent mais court bombardement de 48 heures. En décembre 1916, NIVELLE remplace JOFFRE à la tête des armées françaises. Ayant le commandement suprême, il décide de déclencher l'offensive au Chemin des Dames le 16 avril 1917. Mais les allemands pendant l'hiver, entreprennent sur tout le front, une série de replis stratégiques, sur des positions défensives, fortifiées à l'avance, par d'immenses champs de barbelés et des lignes de bunkers bétonnés. L'attaque du Chemin des Dames est un sanglant échec. Du 16 avril au 19 mai, l'armée française va perdre 140 000 hommes tués, disparus ou blessés. Des mutineries éclatent dans différents points du front, ces mouvements spontanés vont durer jusqu'en juillet. Le 15 mai, le général NIVELLE est relevé de son commandement et remplacé par le Général PÉTAIN, qui devra faire face à la grogne des poilus. Le 26 juin 1917, le premier contingent de soldats américains débarque à Saint-NAZAIRE. En août à Verdun et en octobre, à la Malmaison (Aisne), une nouvelle stratégie d'utilisation des armes est mise en place avec succès. Elle impose la coordinations entre, l'aviation et l'artillerie, en particulier l'artillerie mobile : les chars d'assaut, en développant les moyens de transmission. Cette nouvelle doctrine est décisive dans les combats et elle permet d'économiser la vie des hommes.

BULLOT Édouard (Tué à l'ennemi le 17 avril 1917)

Édouard, Georges BULLOT est né le 10 mars 1896 à Clichy (Seine). On ignore tout de sa famille, on sait seulement, qu'il est arrivé dans la Sarthe en tant que Pupille de la Seine : Édouard est un « Pitau ». C'est un petit jeune homme d'un mètre cinquante sept, visage ovale, cheveux châtain, avec des yeux bleus. Il sait lire et écrire. En août 1914, quand la guerre éclate, il est en place dans une ferme comme aide de culture. Il a 18 ans et vient d'être recensé avec ceux de la classe 1916. Il est inscrit au registre matricule du Mans, sous le numéro 1177. Il est affecté sous le numéro matricule au corps : 21606, au 9^e ZM (Zouaves de marche) unité d'active à formation accélérée composée de blessés guéris et de jeunes recrues. Le 9 avril 1915, un mois après son dix-neuvième anniversaire, il devance l'appel de la classe 1916 et s'engage au 1^{er} RMZT (Régiment mixte de zouaves et de tirailleurs) pour la durée de la guerre. Le 9^e ZM a été constitué en septembre 1914, à CAUDERAN, près de BORDEAUX, avec trois bataillons de zouaves venus du Maroc. Le 1^{er} Bataillon (commandant CAZENOYE) venant du 4^e Zouave, les 2^e et 3^e (commandants MINGASSON et BASTIEN) venant du 1^{er} Zouave et il



prend le nom de « Régiment de marche de zouaves de la troisième brigade du Maroc ». La 3^e Brigade est constituée par le 9^e ZM et le 1^{er} RMZT. C'est une brigade indépendante commandée par le Colonel CHERRIER. En avril 1917, le 9^e ZM est commandé par le lieutenant colonel GROSS. Pendant l'offensive du Chemin des Dames, le régiment, va rester en secteur à VENDRESSE du 16 avril au 6 juin. Pendant cette période, il perdra 150 tués ou disparus et 550 blessés. Le 16 avril 1917, le secteur de VENDRESSE est tenu par le 20^e CA (Corps d'Armée). En première ligne d'assaut deux divisions d'infanterie accolées. À droite la 153^e DI et à gauche la 39^e DI. La 153^e DI commandée par le général PELLE est composée du 418^e RI, du 1^{er} MZT, du 9^e ZM et du RTM (Régiment Tirailleurs de marche). C'est la division d'Édouard, il vient de rejoindre après une permission de convalescence. Il a été blessé une première fois à Verdun, puis une seconde en Champagne, c'est maintenant un vieux soldat. Depuis le 12 avril, le 1^{er} MZT est en attente d'attaque dans les abris creusés dans les pentes du ravin au Nord de VENDRESSE, le long de la route qui va vers TROYON. La tranchée de départ est à 20 mètres au dessus sur le rebord du plateau, on y accède par des escaliers. La zone est battue régulièrement par des rafales de 88. Le 15 au soir, veille de l'attaque, le régiment d'Édouard, descend dans le fond du ravin pour essayer de dormir mieux dans des carrières souterraines, près de VENDRESSE. Le 16 avril à 5 h du matin, on distribua de la soupe et des pâtes gluantes dont personne ne voulut. À 5 h 55, sous une pluie battante, le régiment monte vers la ligne de départ. Le bruit du bombardement de notre arti-





Saint-Ouen-en-Belin

lerie, sur les ouvrages allemands qui entourent la sucrerie de CERNY est effroyable. Les hommes doivent hurler pour communiquer entre eux. L'attaque est prévue sur un front de 200 m, à gauche du 418^e RI. Elle se fera par petites vagues d'assaut (4 par compagnie). Marcheront en tête, les 6^e, 7^e et 5^e Compagnies et la compagnie de discipline portant des passerelles pour traverser l'Ailette. Car l'objectif est de traverser le plateau du Chemin des Dames en direction de COURTECON, de dévaler dans la vallée de l'Ailette et d'atteindre les trois villages de GRANDELIN, COLLIGIS et PANCY. Les groupes de tête, suivent le barrage roulant à 20 m. À 7 h, le chemin des dames est franchit, la progression se fait comme à l'exercice, quand soudain le mouvement en avant s'arrête. Le 418^e, bloqué par le barrage de 155 Français qui s'attarde sur la sucrerie de CERNY transformée en forteresse, est massacré par un terrible bombardement de contre barrage. Le tir ne s'est allongé que vers 11 h, mais ce sont les mitrailleuses allemandes qui ont pris le relais. À 17 h, ayant repoussé trois contre attaques, le 418^e ne peut plus avancer, il a perdu 400 hommes et se prépare pour résister pendant la nuit. Le 1^{er} MZT, reste dans les trous et les tranchées conquises à attendre les ordres. Alors, que les obus tombent à droite et à gauche, il ne reçoit presque rien. Les éléments de gauche, auxquels appartient Édouard, en profitent pour reconnaître le secteur et découvre l'entrée côté Nord du tunnel du Paradis, creusé par les allemands. Mais avant de l'attaquer à la grenade, un détachement de volontaires est envoyé chercher la sortie de l'autre côté du chemin des Dames, dans le bois de Paradis, au fond du ravin de CHIVY. (Commune de BEAULNE sous CHIVY). Édouard fait parti du groupe qui s'enfonce dans le bois déchiqueté. Un terrible combat s'engage à la grenade et au corps à corps à chaque extrémité du tunnel. À partir de 18 h, le ciel se couvre de gros nuages noirs, un vent glacial de Nord se lève et souffle en tempête, accompagné d'un bombardement de gros calibres (210 et 150 mm). Les zouaves s'enterrent dans les tranchées allemandes conquises de l'autre côté du chemin des Dames, tandis que le groupe de reconnaissance s'organise autour de la sortie du tunnel, d'où sortent encore des rafales de mitrailleuse. La nuit est affreuse, au bombardement s'ajoutent, des giboulées de grêle qui sur le matin vont se transformer en neige. Les hommes sont épuisés gelés et affamés. Le 17 avril au lever du jour, un groupe d'assaut allemand, met une mitrailleuse en batterie derrière la barricade en sacs de sable, qu'il a construit pendant la nuit à la sortie du tunnel. Les zouaves ripostent. Édouard le « pitau » se redresse pour balancer sa grenade, une rafale le fauche. Il venait de fêter ses 21 ans et sa majorité, il y avait à peine un mois à la sortie de l'hôpital. L'acte de décès a été transcrit, le 16 février 1918 à CLICHY.

BAUDIN Jules (Tué à L'ennemi le 6 juillet 1917)

Jules BAUDIN est né le 24 décembre 1881 à Paris dans le xie arrondissement. Sa maman, Marie-Valérie n'a pas les ressources nécessaires pour l'élever et il est confié à l'assistance publique des hôpitaux de la Seine, qui le place à Saint BIEZ-en-BELIN. C'est là qu'il va grandir. Il passe son conseil de révision au MANS, avec le numéro de recrutement 484 de la classe 1901. Il est appelé au service au

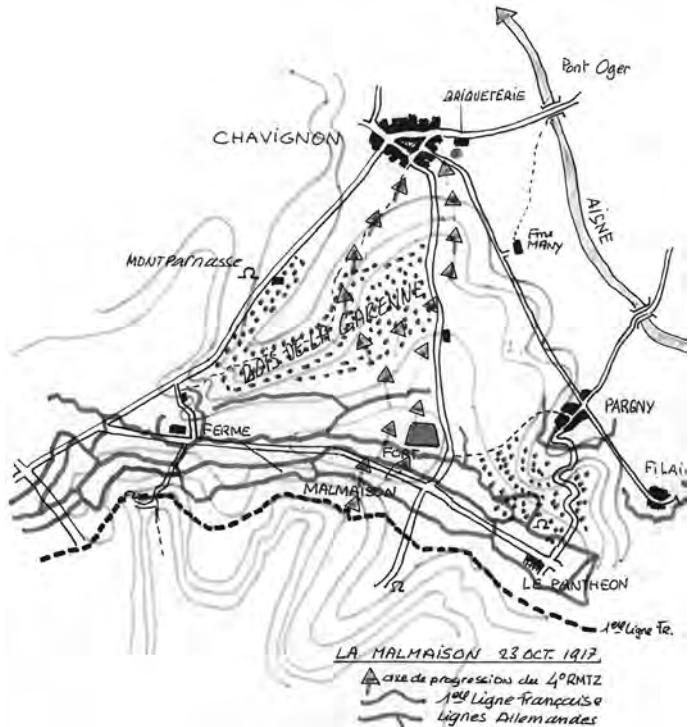
130^e RI, le 16 novembre 1902, sous le matricule 4339. Un mois après son incorporation, il est réformé par la commission spéciale du Mans pour « Bronchite suspecte ». On craint beaucoup la tuberculose. Il est dispensé de produire le certificat de bonne conduite, n'ayant pas passé au moins dix mois sous les drapeaux. Son congé de réforme est renouvelé le 8 avril 1904 et le 22 mars 1905. Il est placé comme domestique agricole à CHATEAU L'HERMITAGE. C'est un petit rouquin (1m58) aux yeux marron, titulaire du certificat d'étude. Mais quand on est pas bon pour l'armée, on est pas bon pour les filles ! Le 6 avril 1906, la commission spéciale le reconnaît apte au service et l'affecte au 117^e RI du MANS où il part faire son service. Libéré en 1907, il peut épouser, Marie Augustine HUNAULT, âgée de 25 ans cultivatrice à Saint BIEZ. Le couple va s'installer à St OUEN, le 8 octobre 1908. Il accomplit ses périodes de réserve au 117^e RI, du 24 août au 20 septembre 1908 et du 8 au 24 mai 1908. Mobilisé, le 1er août 1914, il rejoint son corps en marche vers le front le 11 août. Il a 23 ans et va faire toutes les campagnes de son régiment. La frontière belge, puis la retraite sur la Marne, les durs combats de l'Oise et de la Somme où il passera son premier Noël de guerre. De janvier 1915 à juin 1916, ce seront les éprouvantes batailles de Champagne et la guerre des mines. En début 1916, c'est la MAIN de MASSIGE, puis en juillet à août c'est l'enfer de VERDUN. De septembre à octobre le 117^e RI est décimé devant la butte du Mesnil. De janvier à avril 1917, le régiment se refait dans la Meuse à APREMONT LA FORÊT. Jules BAUDIN, quitte l'active et passe au 317^e RI régiment de réserve du 117^e avec la matricule 13227. Le 317^e RI appartient à la 15^e Brigade / 124^e DI / 4^e CA. 6 juillet 1917. Le 317^e RI combat en Champagne avec la 8^e DI, pour la défense du Mont CORNILLETT à trois kilomètres au Nord de PROSNES. Le MONT CORNILLETT est le dernier et le plus à l'Est des monts de Champagne. Il a été pris en avril et les garnisons allemandes qui occupaient les tunnels ont été gazées et les entrées dynamitées. (Des fouilles entreprises conjointement par des soldats du génie Allemands et Français de 1973 à 1975, ont permis de dégager 321 squelettes.) Depuis, il faut conserver les acquis face aux attaques incessantes de l'ennemi. C'est lors d'un bombardement violent le 6 juillet 1917 à 12 h 30 que Jules BAUDIN a été tué. L'acte de décès a été rédigé le 18 juillet 1917 à 13 h 30, par le Lieutenant Alexandre FOUCARD du 317^e RI à ATHIS (Marne) sur la déposition de deux témoins : Le caporal FILIATRE Gustave et le soldat ALINAT Georges tout deux du 317^e RI et titulaires de la croix de guerre. L'acte n'a été retroussé à Saint-OUEN, que le 18 juillet 1918, en raison d'une erreur de transcription militaire, confondant PROSNES dans la Meuse, avec PROSNES dans la Marne ! Jules BAUDIN a obtenu à titre posthume, la croix de guerre avec étoile de bronze et la citation suivante à l'ordre du 317^e RI : « Soldat qui a toujours fait preuve au feu de la plus belle vaillance. A été tué le 6 juillet 1917 en faisant héroïquement son devoir » (Ordre N°561 du 11 juillet 1917).

MEUNIER François (Tué à l'ennemi le 6 juillet 1917)

Cette monographie paraîtra dans le bulletin municipal de 2012.

ADAM Robert (Tué à l'ennemi le 23 octobre 1917)

Encore un petit gars assisté des hôpitaux de la Seine, Robert ADAM est né le 24 Novembre 1898 à PARIS dans le XII^e. Son père ADAM Mathias et sa mère WINS Anne-Joséphine sont décédés alors qu'il était encore très jeune. Il est placé à SAINT OUEN et à la veille de ses 18 ans se déclare être cultivateur. C'est un grand bonhomme de 1m61, cheveux châtain clair, yeux marron, nez droit. Il sait lire et écrire. Il est inscrit sur la liste des conscrits du canton d'Ecommoy sous le N°988 et déclaré bon pour le service. Le mercredi 12 janvier 1916, sa décision est prise, il n'a rien à perdre. Il se rend à la mairie du Mans au bureau des engagements volontaires. Il a 17 ans et trois mois et au titre de l'article 52 de la loi du 21 mars 1905, il peut devancer l'appel et s'engager. Il signe, pour un régiment de choc, le 4^e Régiment de Zouaves qu'il rejoint par le train dans la soirée au fort de ROSNY SOUS BOIS. Arrivé au petit dépôt du 4^e Zouaves, on va l'inscrire sous le matricule 29 676, au 4^e Régiment Mixte de Tirailleurs (Algériens) et de Zouaves : le 4^e RMTZ. Il va toucher la tenue kaki, appelée tenue « moutarde » porter le croissant sur le casque et saluer le fanion rouge portant la main noire de Fatima. Ce régiment d'assaut commandé par le Lieutenant Colonel VERNOIS est rattaché à la 38^e DI (Division d'infanterie) rattachée elle même au 4^e CA. Robert va rejoindre le centre d'instruction, pour un dressage en règle et en juin, il part en renfort à VERDUN, au pire moment de la bataille, en première ligne devant THIAUMONTII reçoit le baptême du feu avec la 1^{re} Compagnie, aux ordres du Chef de Bataillon MEFFREY. L'épreuve est terrible pour un jeune homme de 17 ans et demi ! Le dimanche 16 juillet 1916, il est gravement blessé par un éclat d'obus à la jambe droite et évacué vers l'arrière. L'hôpital, la rééducation, le retour au dépôt et la compagnie de marche, pour retourner au front. Le 2 décembre, Robert retrouve son régiment au repos à TANNOIS. Mais le 10, il faut embarquer dans les camions pour un retour à VERDUN. Le 14 décembre en secteur depuis le bois d'HAUDRAUMONT jusqu'aux abords du village de DOUAUMONT. Le 15, LOUVE-MONT est pris et le 18 c'est le combat violent pour la prise de la ferme des CHAMBRETTES. Le régiment reste en ligne jusqu'au 20 décembre pour aménager le terrain conquis. Puis, les coloniaux rudement éprouvés sont retirés du front et mis au repos au Camp de MAILLY, jusqu'au 16 janvier 1917. (Dans l'opération LOUVE-MONT / Ferme des CHAMBRETTES, le 4^e RMTZ à perdu : Tués / 2 Officiers et 69 Hommes, Blessés : 12 Officiers et 1129 Hommes, Disparus : 73 Hommes.) Les régiments échelonnés vont faire mouvement vers le camp d'instruction de NOGENT L'ARTAUD, pour se familiariser avec les nouvelles formations et les nouveaux équipements (fusil mitrailleur, grenades, lance-flamme et nouveau masque à gaz) et ce jusqu'au 27 mars 1917. Du 28 mars au 2 avril, les hommes marchent à longues étapes vers le Nord : CHATEAU THIERRY / COULANGES / BAZOCHE et enfin JUMIGNY dans le secteur du Chemin des Dames à pied d'œuvre pour la grande offensive. Le 16 avril, avec un temps de chien, la 1^{re} Compagnie du 4^e mixte est mise à disposition de la 15^e DIC et attaque avec elle, à l'ouest de la ferme d'HURTEBISE en direction d'AILLES. Mais la progression est stoppée par les mitrailleuses allemandes ressorties des abris souterrains et qui font un massacre. Il faut s'enterrer et les hommes aménagent le terrain entre la ferme et le chemin qui va de PAISSY à AILLES. Le 25 avril, après dix minutes d'un violent bombardement, La Garde Prussienne déclenche une très violente attaque



contre HURTEBISE, les coloniaux au corps à corps et à la grenade, reculent au-delà du monument érigé en mémoire des « Marie-Louise » de 1814. Puis demandent un contre barrage et se ressaisissent. Ils contre-attaquent et repoussent les « Loups Gris » de la Garde. À 11 h, le terrain perdu est reconquis et payé au prix fort. Les pertes en tués et en blessés dépassent les 50 %. Les régiments sont relevés un par un et partent en arrière pour un nouveau cycle infernal : repos / instruction, loin de la ligne de feu à FISMES dans la Marne. Ils y resteront jusqu'au 7 juillet. C'est pendant ce séjour, au pire moment des rumeurs, des mouvements séditieux et des mutineries, que Robert sera déclaré manquant à l'appel le mardi 5 juin 1917. Que s'est-il passé A-t-il assisté au retour du 159^e RI mutiné, incité à la rébellion, par des hommes de la 5^e DI, sur la route de BRAISNE à FISMES ? Toujours est-il que le délai de rigueur étant écoulé, le vendredi 8 juin, il est déclaré déserteur. Le vendredi 22 juin, il est ramené par la prévôté de la 32^e DI. Cette division est au repos à Wassy, en Haute Marne. Il est emprisonné au cachot du camp, en attendant son passage au conseil de guerre de la 38^e DI. Le jugement du lundi 16 juillet 1917, le reconnaît coupable de désertion à l'intérieure en temps de guerre avec les circonstances atténuantes et le condamne à la compagnie disciplinaire Divisionnaire. Le mercredi 18 juillet, Robert est affecté à la 23^e Compagnie de Zouaves, comme disciplinaire ordinaire. Il rejoint la compagnie au regroupement de la division dans le secteur de BELLEAU. Le 29 juillet, la division fait mouvement en camion vers le camp de LASSIGNY, pour une période de repos et d'instruction jusqu'au 20 août. Le disciplinaire Robert ADAM en bave autant comme autant. Dans la disciplinaire coloniale on ne rigole pas tous les jours en temps de paix, mais en temps de guerre c'est épouvantable. Le 21 août 1917, on embarque dans des camions en direction de VAILLY. Retour au Chemin des Dames, dans le secteur du PANTHEON, au Nord de la Ferme COLLOMBE jusqu'au 18 septembre, c'est presque plus supportable que l'entraînement au camp. Du 18 au 20 octobre, la division est retirée du front et se retrouve pour une reprise en main, avant un gros coup, avec instruction et repos alternés à ECUIRY. Dimanche 21 octobre, Robert est de nouveau en ligne, sous un bombardement terrible de l'ar-



Saint-Ouen-en-Belin

tillerie française, dans le même secteur entre le Nord de la ferme COLOMBE et l'Ouest du PANTHEON. Il faut hurler pour se faire entendre de son voisin, Mais au fond des carrières Saint Jean, il est possible de dormir. Le mardi 23 octobre à 5 h 30 du matin, Robert en tenue d'assaut, la toile de tente roulée en sautoir, subit un contre barrage allemand très meurtrier, qui exaspère les coloniaux. Ils bondissent hors des tranchées pour éviter le massacre et attaquent avec ses camarades à l'Ouest du Fort de la MALMAISON. Les lignes allemandes, pourtant tenues par les « loups gris » de la Garde Prussienne, sont enfoncées, le fort est pris et dépassé, le 4^e RMTZ se rue dans le bois de la GARENNE et s'engouffre dans le ravin qui débouche sur le village de CHAVIGNON. Le ravin est parsemé de nid de mitrailleuse dans des trous d'obus, qui sont contournés un à un et détruits. À 500 m, à l'Est du village, la 23^e Compagnie à gauche et le R.I.C.M. (Régiment d'infanterie Coloniale du Maroc) à droite attaquent la briqueterie, transformée en point de résistance bétonné, hérisse de mitrailleuses et de lance-flammes. À 16 h, Robert ADAM, disciplinaire colonial du 4^e Mixte est fauché en plein élan, par une rafale. Il devait fêter ses dix neuf ans, un mois plus tard le samedi 24 novembre 1917. Les deux témoins du rapport de décès, sont l'Aspirant Charles, François AGUILON, 21 ans et le Caporal Jules Adrien RAYNAERT 24 ans, tout deux de la 23^e Compagnie du 4^e Régiment mixte de Tirailleurs et de Zouaves. Le régiment vient de gagner, sa cinquième citation et de perdre : tués 4 officiers et 114 hommes (dont Robert ADAM) blessés : 13 officiers et 667 hommes, disparus : 15 hommes. Soit un total de 813 victimes hors de combat. Robert ADAM a été amnistié de sa condamnation par le conseil de guerre, par l'article 5 de la Loi du 29.04.1921.

MARTINEAU Marcel (Mort de ses blessures le 30 août 1917)

Marcel MARTINEAU est né le 11 avril 1896 à SAINT-BIEZ-EN-BELIN, où son père MARTINEAU Eugène et sa mère née LAIR Elisabeth-Marie, sont cultivateurs à L'ARCIF. Le père est dur au travail et Marcel manque souvent l'école. Au conseil de révision, il est classé zéro au degré d'instruction : il ne sait ni lire, ni écrire. Aide de culture chez son père, c'est un grand garçon de 1m64, blond aux yeux bleus. Il est classé dans la première partie de la classe 1916. Il est appelé à rejoindre le 82^e RI, par anticipation le 3 septembre 1916, sous le matricule 12606. Il passe aux armées au 2^e Bataillon, 5^e Compagnie du 82^e RI, le 27 mai 1917. Le 82^e RI est le régiment de TROYE (1^{er} Bataillon) et de MONTARGIS (2^e et 3^e Bataillons). Il appartient à la 17^e brigade, à la 9^e DI et au 5^e CA. De janvier à mai 1917, il est sur le Chemin des Dames, dans le secteur de JUVINCOURT – et – DAMERY, puis dans le secteur du BOIS de la MIETTE, près de BERRY AU BAC. Quand Marcel arrive au régiment, l'ambiance est très lourde. Le 82^e RI a subit de lourdes pertes lors de l'offensive NIVELLE du 16 avril 1917 devant le village fortifié de JUVINCOURT. Le 14 mai, la 9^e DI part au repos à ARCIS – LE – PONSART. Le 82^e RI et le 66^e BCP sont à ARCIS, le 313^e RI au BROUILLET et le 4^e RI à VANDEUIL. Les hommes sont épisés et grognent contre les corvées et les exercices de reprise en main. Quand Marcel arrive au

camps avec les renforts du régiment de marche, le 27 mai, la rumeur court que la 69^e DI refuse de monter en ligne et que la 9^e devra la remplacer le lendemain matin. Le 28 mai, rassemblement du 1^{er} et 2^e Bataillons du 82^e RI vers 4 h du matin, pour monter aux tranchées, Marcel fait parti du lot. La rumeur était donc fondée ! Il fait encore nuit, des soldats du 66^e BCP et des artilleurs se regroupent autour du camp du 82^e RI pour empêcher les convois de partir. Des cris de « À bas la guerre » fusent dans l'obscurité et dans la bousculade qui suit, des officiers reçoivent des coups. Quand le 1^{er} et 2^e Bataillon du 82^e embarquent, il est 4 h 30. Deux soldats FABBLE et VIET refusent de monter dans les camions, soutenus par les cris des camarades. On fait donner la garde, les officiers ont le revolver à la main et un total de dix soldats est arrêté et conduit au local servant de prison. Le convoi part en direction du front, dans le secteur du PLOYON et à la MIETTE, pour commencer la relève de la 125^e DI. Le 30 mai, tout le 82^e RI est en ligne, jusqu'au 16 juin. Le front est peu actif, mais chaque jour apporte son lot de mort et de blessés. Pendant ce temps, le conseil de guerre se réunit le 3 juin, mais ne parvient pas à amener la preuve, que les dix hommes jugés soient des meneurs et qu'ils aient frappé des officiers. La peine capitale est rejetée, les « mutins » sont condamnés à des peines de 5 à 10 ans de travaux publics. Dans la nuit du 16 au 17 juin, le régiment est relevé et descend en arrière au camp de Bourgogne où se retrouve toute la 9^e Division. Il y reste jusqu'au 30 juin pour une reprise en main sérieuse de la discipline, avec alternance de maniements d'armes et d'exercices de combat. Puis, le 82^e rejoint SERZY - et - PRIN, pour une période de repos – détente, avec soins, nettoyage et re-complètement des effets. Le 10 juillet, le régiment remonte en ligne au sud de JUVINCOURT, dans la vallée de la Miette jusqu'au 5 août, puis redescend au repos à SERZY - et - PRIN (Sud Est de FISMES) pour dix huit jours. La noria des servitudes et des routines reprend le 23 août, le 82^e RI remonte en première ligne entre les vallées de la MIETTE et du PLOYON. Chaque jour des bombardements de harcèlement envoient quelques obus sur des points repérés : carrefour de piste, zone de franchissement, dépôts de deuxième ligne. Des coups de main sont pratiqués de part et d'autre pour obtenir des renseignements. Le 27 août, Marcel Martineau est de corvée de soupe avec deux camarades. Ils ont un peu plus de deux kilomètres à parcourir de nuit, de la butte de l'Edmond (Ouest du Bois des BUTTES) à la tête de vallée du PLOYON, où se situe le Bois Triangulaire à l'Est de la ferme du TEMPLE. C'est au passage du ruisseau par le chemin de la Ferme du Temple, que le barrage allemand de 88 les a surpris. Marcel est grièvement blessé. Non transportable, il mourra le 30 août à 17 h, à l'hôpital d'évacuation de LA VILLE – AUX – BOIS – LES – PONTAVERT (Aisne). La déclaration trop tardive ne mentionne pas de témoins, elle est faite à VENTELAY (Marne) [8 km au Sud de PONTAVERT], le 8 septembre 1917 à 15 h. L'acte est retransmis à St-BIEZ-en-BELIN, le 22 décembre 1917. Il sera enterré dans le cimetière temporaire au sud du BOIS MARTEAU (Tombe N°341) sur la commune de PONTAVERT. Puis transféré au cimetière dit « de la sablière » (Tombe N° 200), enfin après sa création en 1924, il sera définitivement inhumé au cimetière National de PONTAVERT, le 23 août 1924 (Tombe 55).

LISTE COMMERCANTS ET ARTISANS

Commerçants

L'Audonien	Bar, Restaurant, Pizza à emporter le vendredi et samedi soir	6, place des Comtes de Belin	Tél. 02 43 21 14 38
Épi Service	Alimentation générale, Tabac, Presse	2, rue Saint Mamert	Tél. 02 43 87 45 56
Expressive Coiffure	Coiffure mixte	9, place des Comtes de Belin	Tél. 02 43 87 72 79
M. et M^{me} Hubert	Boulangerie, Pâtisserie	6, rue Saint Mamert	Tél. 02 43 87 46 35
Auberge “Les Poésies Palatines”	Cuisine gastronomique	L'Aunay	Tél. 02 43 87 63 85 www.poiesies-palatines.com

Artisans

AD Terrassement	Fondation, Création de chemins, Tranchées techniques	Longue Lande	Tél. 02 43 87 48 55
Daniel Avrillon			06 50 21 04 86
Allard Jean-Jacques	Carrelage, Faïence, Cimentier	2, route de l'Aunaie	Tél. 02 43 87 46 74
Blorville Arnaud	Activités récréatives et de loisirs	“L’Épine”	Tél. 02 43 39 38 63
CBon-CBio	Magasin Bio, Alimentation, Cosmétique, Hygiène	21 route de Château l'Hermitage	Tél. 02 43 87 78 92 cbon-cbio@orange.fr
Couverture du Bélinois	Charpente, Couverture, Zinguerie Menuiserie PVC, bois, alu Aménagement de combles, Serrurerie	“La Briolette”	Tél. 02 43 77 96 37
Cousineau Patrick	Toner	Monguion	
C.T. Terrassement	Tous travaux de terrassement Assainissement traditionnel et phyto-assainissement	19, route de la Fouquellerie	Tél. 02 43 87 53 71
Éclat d'perles	Création Bijoux Artisanaux	19, route de la Fouquellerie	Tél. 02 43 87 53 81
Chaligné Dominique			06 03 68 43 30
Espace Vert Service	Entretien espaces verts	“Le Bois de la Butte”	Tél. 02 43 42 43 41
Fami'Services	Services à domicile	5 bis, route de l’Épine	Tél. 02 43 21 03 95 www.fami-services.fr
Services à l'enfance			
Gendron Éric	Débardage forestier	“La Boisardière”	Tél. 02 43 42 72 65
Leroi Euril	Entreprise générale de bâtiments Tous travaux assainissement et fosses septiques	“La Grande Jaterie”	Tél. 02 43 87 48 26
Papin Daniel	Maçonnerie, Carrelage	7, rue Le Chemin Vert	Tél. 02 43 87 41 80
Pouce et Lina	Création d'accessoires textiles enfant, mode et déco	7, place des Comtes de Belin	Tél. 09 53 81 87 51 pouceetlina@free.fr
Ramonage du Belinois	Travaux de ramonage	2, route de la Tuffière	Tél. 02 43 87 48 38
Rideray Grégory	Électricien, travaux d'installation-dépannage	2, route des Landes	Tél. 06 34 02 43 00 gregory.rideray@orange.fr
Reutin Gilles sarl	Pose de revêtement sols & murs Peinture, décoration	8, route des Trois Maillets	Tél. 06 20 75 71 70
S2M Dentaire	Dépannage, vente, installation matériel médical et dentaire	“Les Têtes”	Tél. 02 43 80 53 76
SEG Artisans Electriciens	Conseils et qualité	“La Balisière”	Tél. 06 85 22 94 85
Dupré Emmanuel			
Transports Langlais	Transports de marchandises	“L’Orgerie”	Tél. 02 43 87 45 49
Thuard Didier	Maintenance agro-alimentaire	1, chemin rural de la Ménardière	Tél. 02 43 87 47 66
Transports Tuffière Olivier	Transport express national, inter.	“La Haute Grange”	Tél. 02 43 47 65 10
La Tuffière Déco	Peinture, Décoration	3, route de la Tuffière	Tél. 02 43 42 63 70

L'Audonien

- Bulletin d'information municipal -

Décembre 2010 - 650 exemplaires

Directeur de la publication :

Olivier Pannier

Rédacteur en chef :

Willy Jourdain

Comité de rédaction :

Sylviane Surtour - Magali Chevallier
Bruno Richet - Sébastien Garreau
Olivier Angot - Jean-Claude Desprez
Michel Loyer

Conception et réalisation :

Imp. Cornuel - Chantenay-Villedieu
Couverture : Olivier Angot

